



Octobre 2014



Sommaire

Conseils Municipaux	2
Scolaire	4
Pédibus	5
Emploi/Commerce	6
Travaux en cours	8
Rétrospective	10
Associations	14
Urbanisme	18
Le coin des élus	19
Bloc notes	20

Édito

Rochettoises et Rochettois,
Pour respecter l'engagement mentionné en première page du bulletin précédent concernant les décisions de notre Communauté de Communes Coeur de Savoie, je porte à votre connaissance que deux conventions ont été approuvées concernant notre territoire lors du conseil communautaire du 2 juillet 2014.

Dans le cadre des actions envisagées au titre du développement durable, l'action initiée par notre Communauté de Communes La Rochette Val Gelon en faveur du covoiturage pourrait se poursuivre.

Le projet concerne la mise en place de deux aires de covoiturage sur les parkings des enseignes Carrefour Market à La Rochette et Super U à Détrier. Cette proposition de convention a été approuvée à l'unanimité des délégués communautaires.

De même une convention pour signature avec le Conseil Général de la Savoie pour l'aménagement et l'entretien de la signalétique des deux aires de covoiturage a été approuvée par les délégués communautaires. Une signalisation directionnelle le long de la route départementale 925 serait réalisée par le TDL de la Combe de Savoie, l'implantation de totems de localisation et la signalétique au sol ainsi que l'entretien et le renouvellement seraient assurés par la Communauté de Communes.

Cette pratique du covoiturage doit être encouragée afin de réduire l'utilisation de la voiture pour les déplacements «domicile/travail» entre notre commune et la gare de Pontcharra par exemple, pour limiter l'augmentation de la diffusion des gaz nocifs à notre environnement.

Par une délibération en date du 17 avril 2014 fixant à 32 membres le nombre des administrateurs du CIAS Coeur de Savoie (Centre Intercommunal d'Action Sociale), celui-ci a été installé lors du Conseil d'administration du 9 juillet 2014. Notre commune est représentée par Mme Annie OLEI élue déléguée communautaire et par Mme Arlette HINTZY nommée par le président au vu des articles du Code de l'action sociale des familles. Lors de ce conseil d'administration une élection à l'unanimité m'a installé à la vice-présidence du CIAS Coeur de Savoie aux côtés de Mme Béatrice SANTAIS Présidente de la Communauté de Communes Coeur de Savoie. A l'intérieur de ce nouveau bulletin vous trouverez une rétrospective de la vie municipale et des manifestations estivales.

Je vous souhaite bonne lecture.

André DURAND, Maire

Conseils

M Municipaux

Extraits des séances de juin à septembre

Demandes de subventions

Contrat Territorial de Savoie

La commune sollicite une subvention auprès du Conseil Général de la Savoie, dans le cadre des Contrats Territoriaux de Savoie pour le financement des frais de fonctionnement de la mission emploi et à la mise en place du Relais de Service Public qui s'élèvent à 78 710 €.

Médiathèque et Espace Public Numérique

La commune souhaite acquérir de nouveaux matériels informatiques destinés à permettre au public d'avoir accès aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Une subvention de l'ordre de 10 000 € peut être allouée par l'Assemblée des Pays de Savoie afin de financer cet équipement qui s'élève à : 42 065,72 € HT.

Règlement du Conseil Municipal

Dans les communes de 3500 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation.

Il a pour objet de préciser les modalités de détail du fonctionnement de l'assemblée.

Le règlement a fait l'objet d'une réunion de mise au point et de débat en rapport.

Intégralité des comptes-rendus en affichage extérieur de la Mairie et sur le site Internet
www.la-rochette.com

Prochaines séances du Conseil Municipal
13 novembre - 18 décembre

Service périscolaire

Un règlement intérieur lié aux services proposés : cantine, garderie, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) et études surveillées, est mis en place.

- Les tarifs de la cantine et des nouvelles activités périscolaires sont établis en fonction de nouvelles tranches de quotient familial, afin de s'aligner sur celles de la Communauté de Communes.

Pour les familles rochettoises :

- 2,24 € à 4,50 € pour la cantine (selon QF)
- 0,50 € à 1 € pour les NAP (selon QF)

Pour les communes extérieures conventionnées :

- 5, 30 € la cantine
- 1 € pour les NAP

Pour les communes extérieures non conventionnées :

- 10,20 € la cantine
- 2,19 € pour les NAP

Le tarif horaire de garderie est de 1, 60 € pour l'ensemble des enfants.

Rapport de la CLECT

La création de la Communauté de Communes de Coeur de Savoie entraîne des transferts de compétences des communes vers la Communauté de communes.

Il a été créé une Commission Locale Chargée de l'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) entre les communes et la Communauté de Communes nouvellement créée.

Le montant de l'attribution de compensation que la Communauté de Communes versera à la commune tant qu'aucun nouveau transfert de charges ne soit décidé est de l'ordre de 1 024 416 €.





Accord amiable : éclairage gymnase

L'installation des luminaires éclairant la surface sportive du gymnase de la Seytaz, ne répond pas aux exigences de la Fédération française de Handball pour accueillir des compétitions.

Un protocole d'accord amiable est intervenu avec le maître d'oeuvre et l'entreprise, afin de régler ce litige :

- versement à part égale par INEO et OPTIMA de 25 133,19 € TTC (estimation des travaux pour résoudre les désordres et remboursement des frais d'expertise)
- règlement par la commune à la Société OPTIMA du solde des honoraires dû soit : 3 632,38 € TTC

Accompagnement au développement des entreprises locales

Afin de stabiliser l'activité de la société ALVEGAL, le Conseil Municipal a cédé le local loué à l'entreprise de transport pour un montant de 20 000 €.

La société RAFFIN va se développer. Le Conseil Municipal en vue d'accompagner le projet de l'entreprise, cède 13 500 m² de terrains environ pour un montant global de 110 000 € environ.

Par ailleurs, la commune prendra en charge la réalisation de la voirie nécessaire à la desserte des nouveaux équipements.

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées

Dans le but de construire un nouvel établissement d'accueil au Colombier, la commune cède 7 200 m² de terrains au bénéfice de l'EHPAD pour 54 € le m².

Commission Communale des Impôts Directs

Il est dressé la liste des membres pour la constitution de la commission communale des impôts directs.

Deux listes de 8 membres titulaires et de 8 suppléants sont transmises à l'Administration générale des Finances Publiques de la Savoie.

Comment vous déplacez-vous ?

Pourquoi une enquête ?

Chaque jour nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...) en voiture, en bus, à pied, à vélo ...

Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacements des rhônalpins pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire et favoriser les pratiques d'éco-mobilités.

**C'est pourquoi
la Région Rhône-Alpes
a lancé
une «enquête déplacements»**



Qui est interrogé ?

L'aire d'enquête représente 2 880 communes de la région Rhône-Alpes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus.

L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population.

Déroulement de l'enquête

Période d'enquête

Du 4 novembre 2014 à fin avril 2015.

Type d'enquête

Par téléphone.

Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.

Jours de rendez-vous

Du lundi au samedi
Entre 17h à 20h 30 en semaine
Entre 10h et 15h le samedi.

Durée de l'enquête

15 à 20 minutes maximum.

Rentrée

S Scolaire



Rentrée scolaire 2014/2015

Les 2 et 3 septembre, sous le signe des nouveaux rythmes scolaires, nos enfants ont repris le chemin des écoles.

Après un temps d'accueil où les enfants ont fait connaissance avec leurs camarades et leurs instituteurs, Monsieur Le Maire et moi-même sommes passés dans les classes pour leur souhaiter à tous une bonne année scolaire.

A l'occasion de cette rentrée, nous accueillons 3 nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons une bonne intégration :

- Madame Candice GUIBOT (Les Grillons)
- Madame Claudine PIAT (La Croisette)
- Madame Camille CHABERT (La Neuve).

Les effectifs des établissements sont stables avec plus de 500 élèves repartis dans les 3 écoles :

82 à l'école maternelle «Les Grillons» :

3 classes,

104 à l'école maternelle «La Croisette» :

4 classes

320 à l'école élémentaire «La Neuve» :

13 classes dont 1 classe pour l'inclusion scolaire « CLIS » de 12 élèves, sans oublier les 557 élèves au Collège du Val Gelon.

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, de nombreux changements sont intervenus dans l'organisation des services périscolaires avec la création de Nouvelles Activités Périscolaires « NAP » (ex : calligraphie, maquettes, hand-ball, ludothèque, base-ball, bibliothèque...) ainsi que la mise en place de la garderie le mercredi matin et midi.

De nouvelles tranches de quotient familial ont été adoptées en conseil municipal afin que les tarifs de la cantine et des NAP soient mieux adaptés en fonction des revenus des familles.

Ces tranches sont identiques à celles appliquées par l'intercommunalité Cœur de Savoie dans le cadre du centre de loisirs.

La composition de la famille est également prise en compte pour les NAP et les études surveillées, avec une tarification moindre à compter de 2 enfants présents au même service.

A partir du 3^{ème} enfant présent, le service est gratuit pour le 3^{ème} et les suivants.

Comme chaque été, des travaux ont été réalisés dans les écoles avec entre autres :

- la création d'un nouvel espace sanitaire pour les enfants à côté de la cantine de l'école maternelle La Croisette
- l'installation de sèche-mains soufflants et le remplacement des dalles de faux plafond dans les couloirs de l'école élémentaire La Neuve

Bonne année scolaire à tous, enfants et parents !

Gwénaëlle DIDIER
Adjointe à la vie scolaire et périscolaire





Le Pédibus a fait sa rentrée !

Les nouveautés de la rentrée

Le Pédibus est ouvert aux enfants inscrits en maternelle

Les parents accompagnateurs sur la ligne des Rubattes amènent déjà quatre enfants jusqu'à la maternelle Les Grillons.

Une dépose-minute le long de la RD 925, pratique et sécurisée

L'aménagement du parking des Rubattes permet aux parents qui se rendent au travail en voiture de déposer leurs enfants en toute rapidité et sécurité au lieu d'arrêt du Pédibus.

Facile de s'inscrire

Vous pouvez inscrire vos enfants via un doodle en ligne sur le site de la commune : <http://www.la-rochette.com>.

Si vous souhaitez accompagner, il suffit de le préciser dans la rubrique « ajouter un commentaire » ; les plans des lignes sont également téléchargeables.



Le fonctionnement des Pédibus

Sur La Rochette, deux lignes fonctionnent :

La ligne « Les Rubattes » :

Parent référent : Gwénaëlle DIDIER

Trajet :

- Départ : 8h des Chaudannes.
- Arrêt : 8h10 sur le parking des Rubattes. Pour les parents qui partent travailler en voiture, ce parking a été aménagé afin de permettre une « dépose-minute » des enfants, en toute rapidité et sécurité !
- Arrivée : 8h 20 à l'école primaire ; 8h 30 aux Grillons.

La ligne « Croix Rouge » :

Parent référent : Arnaud DEVAUX

Trajet :

- Départ : 8h au début de la rue de La Soie.
- Arrivée : 8h 20 à l'école primaire ; 8h 30 aux Grillons.

Les parents, forces de proposition et acteurs du développement des Pédibus

Vos questions, vos inquiétudes

Nos réponses, nos engagements

La ligne n'est pas assez sécurisée pour les enfants ?

La Mairie peut sécuriser les trajets

(marquage au sol, passages piétons ...) ; à titre d'exemple, un cheminement piétonnier va être prochainement marqué au niveau de l'avenue de La Grangette (ligne Croix Rouge).

Il n'y a pas de ligne qui passe à proximité de votre domicile ?

Les parents sont forces de proposition : contactez la Mairie et nous étudierons ensemble **la création de nouvelles lignes !**

Il n'y a pas d'arrêt à côté de chez vous ?

Signalez-le au parent référent ou en Mairie, **des arrêts sur les lignes seront matérialisés.**

Le trajet à pieds est trop long ?

Alors **pourquoi pas le vélo ?** Contactez le parent référent de la ligne, un **vélo-bus** peut être mis en place !

L'hiver arrive, il pleut, il neige, il fait froid



Habillez et chaussez vos enfants en fonction du temps, **la Mairie s'engage à fournir les équipements permettant de « braver » la pluie** (capes de pluie) ! Et contre le froid, rien de tel que la marche pour se réchauffer ! En cas de forte intempérie, les parents pourront toujours convenir d'annuler le Pédibus.

Un enfant en maternelle est trop petit pour marcher, il va être fatigué

Les parents accompagnants **adaptent le rythme de marche à celui des tous petits.** Les institutrices déjà ont remarqué que **la marche est bénéfique pour les enfants**, qui arrivent « frais et dispo » à l'école !

Vous souhaitez accompagner les Pédibus, mais vous n'êtes pas disponible régulièrement

Contactez le parent référent, vous pouvez être un **parent-renfort !**

Et pour toute autre question ...

Contactez la Mairie (Rachel SAUREL), l'école, ou écrivez à : peditbus@la-rochette.com

Commerce

Le coin des entrepreneurs

Créateurs, repreneurs et chefs d'entreprises

Des questions, des besoins d'informations pour faciliter le quotidien de votre entreprise ou mieux connaître la vie de votre commune ?

La mairie est à votre écoute pour vous aider dans vos démarches et vous donner toutes les informations dont vous auriez besoin.

Permanence en mairie de Lucie BULLE

Tous les mercredis de 14 h à 16 h sur rendez vous. Tél : 04 79 25 50 32



Bienvenue aux nouveaux chefs d'entreprises

Pendant l'été, la commune a accueilli :

Madame Nathalie Benay qui a repris la librairie, presse, papeterie « Aux mille et une pages » anciennement « Press Book ».

Elle offre de nouveaux services : fax, impression numérique et relais colis.

Adresse : rue de Schweighouse

Ouvert tous les jours de 6h30 à 12 h et de 15 h à 19 h

Sauf dimanche après midi

Madame Jessica Gili-Tos qui a repris le bar « Le Cardinal » (activité de bar et petite restauration)

Elle propose également les jeux de la Française des jeux, différentes animations commerciales pour les petits et les grands, pour favoriser les liens entre les habitants et créer un lieu convivial.

Adresse : Place Antoine Perrier.

Ouvert tous les jours

de 6 h à 21 h (sauf dimanche 18h)

Un nouveau cabinet d'ostéopathie

Madame Victoire Benoit-Roulier, ostéopathe D.O. diplômée de l'ATSA de Lyon.

Adresse : 14 rue Neuve. Sur rendez-vous

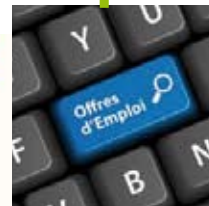
Tél : 06 59 49 70 69

Un nouveau laboratoire de prothèse dentaire

Monsieur Mathieu Stervinou, diplômé de l'Ecole Dentaire de Lyon.

Nous leur souhaitons une excellente installation et leur présentons tous nos vœux de réussite.

Emploi



Activités de l'U.C.R.

Vif succès pour la 13^{ème} édition du vide-grenier de l'Union commerciale rochettoise, en juillet dernier.



La 13^{ème} édition du vide grenier a été couronnée de succès. De nombreux exposants ont investi les lieux dès potron minet. Les visiteurs se sont pressés dès les premières heures de la journée, en chasse de bonnes affaires et admirer l'exposition de voitures anciennes.

Des animations financées par le Comité des fêtes et une superbe démonstration de Zumba ont rythmé cette magnifique journée ensoleillée

Et bientôt... le traditionnel marché de Noël
A partir du 6 décembre La Rochette revêtira son habit de Noël.

Début de la quinzaine commerciale, de nombreux exposants et tous les commerçants seront prêts à vous accueillir dans une ambiance conviviale et chaleureuse, de quoi faire le plein de rêves et de cadeaux...

De nombreuses animations pour les petits et les grands sont au programme : spectacles de rue, réception du Père Noël et autres surprises pour vous faire vivre la magie de Noël.

Inscriptions : 04 79 25 50 36

Lucie BULLE
Adjointe à l'économie, l'emploi et le commerce



Relais de Services Publics

Un service de proximité pour tous



Votre point de contact
avec toutes les administrations

La Mission Emploi de La Rochette

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, employeur, jeune, adulte...

Vous souhaitez trouver un emploi, vous former, changer de métier :

nous sommes à votre disposition pour gérer avec des partenaires, votre projet professionnel.

Vous êtes employeur : nous sommes à l'écoute pour vos besoins en main d'œuvre.

Vous êtes un particulier avec un besoin d'un service à domicile (ménage, repassage, garde d'enfants, bricolage...) et une information sur le CESU (Chèque Emploi Service Universelle) : contactez nous, nous vous proposerons des personnes qui correspondent à votre demande.

Nos permanences Mission Emploi

Tél : 04 79 65 36 02

Le lundi sur rendez-vous

Du mardi au vendredi :

de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h 30

Contacts :

Corinne Vallaise : cvallaise@la-rochette.com

Patricia Delorme : pdelorme@la-rochette.com

Le Point Information pour tous

Un service qui vous accueille, informe, oriente, et accompagne dans les domaines de la vie quotidienne (prestations sociales, documentation et démarches administratives).

Nos permanences Point Information Jeunesse

Tél : 04 79 65 79 25

Du Mercredi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h 30

Contact : Monick Sibeth : pointinfo.larochette@cc.coeurdesavoie.fr



La Mission Locale Jeunes du Bassin Chambérien

Pour les jeunes 16-25 ans.

Un accompagnement dans votre vie professionnelle et quotidienne pour choisir son métier, trouver un emploi, se former, se loger, se soigner ...

Notre Permanence Mission Locale Jeunes Tél : 04 79 65 36 02

Tous les Mercredi : de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h

L'espace Numérique

Il est à votre disposition : un accès informatique gratuit libre ou accompagné. Vous souhaitez découvrir les bases de l'informatique, le Point Information Jeunesse propose de vous initier.

L'équipe du Relais de Services Publics est à votre disposition pour vous apporter une réponse concertée et adaptée en fonction de votre situation personnelle.

**Pour tout renseignement complémentaire veuillez consulter notre site :
www.la-rochette.com**

Forum des métiers Cœur de Savoie

C'est le jeudi 16 octobre qu'a eu lieu le forum des métiers organisé par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la Ville de La Rochette.

Environ 450 élèves de 3^{ème} et 4^{ème} des collèges de Montmélian, St Pierre d'Albigny et La Rochette ont été accueillis par 62 professionnels issus des entreprises, des professions libérales et des services.

Cette rencontre indispensable permet aux élèves de découvrir le monde du travail, d'affiner ou de conforter leur choix d'orientation en meilleure connaissance de cause. C'est aussi un moment pour découvrir des opportunités de métiers auxquelles on ne pense pas.

De nombreuses personnalités ont parcouru le forum et se sont jointes au vin d'honneur qui clôtura cet événement.

Travaux

C
en cours



Médiathèque



Les travaux de la future médiathèque se poursuivent, le gros œuvre terminé, les charpentiers ont investi le chantier.

La moitié de la toiture du bâtiment est en cours de remplacement. Ce lot attribué à la société REVERDY qui constitue une nouvelle étape dans la construction, devrait se poursuivre durant 7 à 8 semaines.

L'entreprise FERALUX, titulaire du lot serrurerie, devrait débiter les travaux vers la mi-octobre pour une durée de 6 à 7 semaines. Cette étape franchie, la médiathèque sera prête pour l'aménagement intérieur avec la pose des cloisons, du doublage et des faux plafonds ; lot qui a été attribué à l'entreprise ROCCHIETTI.



Rez de chaussée : Relais de Services Publics



Etage : médiathèque

Fermeture de la déchèterie

A partir du 20 octobre, des travaux de rénovation et d'extension vont débiter à la déchèterie de Villard Sallet pour permettre une plus grande capacité d'accès ainsi qu'une sécurisation des dépôts et du stockage des déchets.

Le site sera fermé pendant toute la durée des travaux. La réouverture est normalement prévue début janvier 2015.

Les usagers peuvent accéder à la déchèterie la plus proche de :

Chamoux sur Gelon :
mardi et jeudi : 14h à 18h
samedi : 8h à 12h - 14h à 18h

Cartonnerie : risques technologiques levés

Depuis de nombreuses années, les risques technologiques liés à l'exploitation de la Cartonnerie CASCADES, faisaient peser un certain nombre de contraintes sur les constructions et les bâtiments compris dans le périmètre d'une zone d'effets.

Par courrier en date du 15 octobre 2014, le Préfet a informé la commune que suite à des travaux de l'entreprise, toutes les contraintes liées à ces risques n'avaient plus lieu d'être.

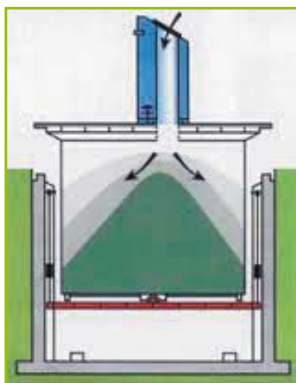
En conséquence, la Commune retirera dans le cadre d'une modification du PLU, toutes les prescriptions d'urbanisme et de construction qui étaient liées à l'aléas technologique de l'usine.

Conteneurs enterrés

Dans le cadre du développement durable, la commune de La Rochette se tourne vers une solution de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets. Cette solution sera adoptée dans les quartiers où cela est possible. La première installation sera réalisée dans la zone du Colombier.

Comment se présente un conteneur enterré ?

Ce n'est ni plus ni moins qu'une borne dépassant du sol, muni d'une goulotte ou sont déposés les déchets. Ceux-ci sont alors stockés sous terre dans une cuve de 4 à 5m³ de contenance.



Ils sont une alternative aux bacs roulants qui nécessitent beaucoup de manipulations et s'accumulent sur les trottoirs, en gênant parfois la circulation des piétons et le paysage.

Ils vont aussi dans le sens du développement durable en facilitant le geste du tri. La grande contenance des cuves permet une circulation moins fréquente des camions de collecte.

Trois types de conteneurs enterrés servent à recueillir les déchets.

- Le conteneur gris avec autocollant marron sert à récupérer les ordures ménagères classiques.
- Le conteneur jaune sert à récupérer les papiers (magazines, feuilles d'impression) et emballages recyclables (bouteilles plastique, carton, emballages en métal).
- Le conteneur vert sert à recueillir les emballages alimentaires en verre (bouteilles, bocaux, pots).



Pour collecter les déchets, le camion attrape le conteneur par le dessus à l'aide d'un bras, puis le soulève de manière à sortir du sol toute la cuve.

Celle-ci s'ouvre par le dessous et se vide dans le camion.

Pendant ce temps, une plateforme remonte à hauteur du sol afin d'empêcher quiconque de tomber dans le trou laissé par la cuve, puis le camion replace le conteneur enterré dans son logement.

Aménagement Route de Rotherens

Des travaux ont été programmés en bordure de la RD27, route de Rotherens. Ils consistent à canaliser l'eau du ruisseau situé sur le côté gauche de la route qui inonde régulièrement les riverains habitant en contre-bas.

Pour cela il va être posé des buses béton sur toute la longueur du fossé. Nous allons profiter de cette intervention pour préparer l'enfouissement des lignes téléphoniques qui jalonnent le fossé.

Le terrain sera ensuite nivelé et recouvert de gravier pour créer un chemin piétonnier sécurisé entre la rue du 11 novembre et la route de Pré Viboud.

Le marché a été confié à l'entreprise Forestier pour un montant de 27 791€ TTC.



Jean-Louis DOULS
Adjoint aux associations,
sport, culture, animation

Rétrospective

Animations

Estivales

Après la première estivale le 4 juillet qui a vu le retour de Jean-Claude Borelly à l'église de La Rochette, la météo fort capricieuse de cet été nous a contraints à trois reprises de présenter nos spectacles à la salle polyvalente, au grand désarroi des spectateurs, certains n'ayant pu y accéder, faute de place.



Salle comble donc les 11 juillet, 1^{er} et 15 août avec respectivement le concert de musique irlandaise du groupe « Tir Na Nog », une soirée nostalgie avec le concert live « On the way of the last Abba tour » par le groupe Abbastars et une soirée magie en deux parties avec David Kleiner et Steffen Laurens.



Le 25 juillet le concert de Pierre Lemarchal «Pierre Lemarchal chante Brel et Lama» que nous avions maintenu place du 8 mai a été interrompu une demi-heure avant la fin par une pluie dense et persistante.

Seules les estivales des 18 juillet et 22 août ont pu se dérouler dans de bonnes conditions place du 8 mai. La première était consacrée à la chanson française avec le groupe « Nous les femmes » suivi de Gérard Sinclair dans son show « 60 ans de chansons françaises ». Quant à la seconde, elle nous a permis de revisiter le répertoire de Dalida, magistralement interprété par Sandy Smith.

Les vidéos des estivales sont en ligne sur la page d'accueil du site internet de la ville : <http://www.la-rochette.com>



Fort heureusement le ciel fut clément pour le bal du 13 juillet animé par l'orchestre Rudy Acche et pour la fête du lac le 9 août, avec ses animations multiples : vide grenier, école du cirque, construction de chalets en bois, sculpture sur ballons, structures gonflables et démonstration de danse zumba.



Le soir les danseurs ont investi la piste aux sons de l'orchestre « Bérengère Riggi » et le feu d'artifice a déchiré le ciel avec un accompagnement musical enregistré spécialement pour cette occasion par l'Harmonie l'Union de La Rochette.





Après une quinzaine d'années de bénévolat au sein du Comité des fêtes, dont douze à sa présidence, j'ai décidé de mettre un terme à mon mandat.

Avec les bénévoles du Comité, le soutien de la Mairie et l'appui des services municipaux, nous avons réussi à porter l'animation de La Rochette à un niveau apprécié de tous, du moins si j'en crois les nombreux témoignages de satisfaction reçus, tant de la part des élus que des habitants du canton.

Ce succès nous le devons aussi et principalement au nombreux public qui nous est fidèle depuis de longues années. Que tous trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

Nous avons aussi été l'objet de critiques dont nous avons tenu compte dans toute la mesure du possible, ou de propos désobligeants qui ne m'ont pas, pour ma part, épargné.

Cela étant, nous avons tous la conviction que l'animation doit perdurer à son niveau à La Rochette et il appartiendra à la prochaine Assemblée Générale, début 2015, de mettre en place une nouvelle équipe.

Pour cela, de nouveaux bénévoles doivent être recherchés et je vous invite d'ores et déjà à participer à cette future Assemblée Générale, dont la date sera précisée dans le prochain bulletin municipal.

Hervé BENEDETTI
Président du Comité des Fêtes



Forum des associations



Le sept septembre dernier se tenait le forum des associations dans le gymnase du Centenaire. Une journée de préparation a été nécessaire pour la mise en place de ce forum avec la collaboration des services techniques de la commune.



Cette manifestation permet aux Rochettois de découvrir le tissu associatif, poumon de la vie communale. Comme à son habitude, ce forum a rencontré un énorme succès auprès de la population. De nouvelles associations ont participé pour la première fois à cette manifestation, parmi elles le «Scrabbl'Gelon», le «Ping Rochettois», le «COCS» (course d'orientation Cœur de Savoie) et «Filmiz73».



Durant cette journée, les démonstrations se sont succédées, permettant ainsi au nombreux public d'apprécier à sa juste valeur le travail accompli par les entraîneurs et encadrants. Cette journée s'est terminée autour du verre de l'amitié avec les différentes associations.

Jean-Louis DOULS
Adjoint aux associations,
sport, culture, animation

Retrospective

Vie locale

Nettoyons La Rochette

Le 30 août, les participants sont venus au rendez-vous dès 14h à la salle polyvalente. Ils se sont inscrits et ont rejoint la salle pour la distribution des consignes. Les participants n'étaient pas nombreux, il y avait 25 ramasseurs dont 8 bénévoles de l'association Filmiz73.



Dès 14h 30 les différents groupes sont partis, sac de tri à la main (fournis par le Sibresca, partenaire de l'évènement). La Rochette avait été préalablement divisée en 8 secteurs, avec le peu de bénévoles présents, seuls 5 secteurs ont été nettoyés.

Il aurait au moins fallu 20 participants en plus pour couvrir La Rochette et le lac St Clair comme prévu !

A 16h chaque groupe rejoignait dans son secteur un bénévole de l'association qui amenait une collation (eau, barres chocolatées et fruits fournis par Carrefour Market la Rochette, également partenaire). Puis à 17h 30 tous les bénévoles sont rentrés pour la projection du film "Papy ma planète meur" réalisé par Hugo Beltrami, film qui aujourd'hui est disponible sur le site de l'association : www.filmiz73.com

M. le Maire, présent pour le ramassage et également pour la projection, a tenu à préciser que ce genre d'évènement permettait une bonne tenue des voiries de La Rochette, et qu'il ne fallait pas hésiter à faire remonter en Mairie toutes demandes pour un ajout de poubelle à certains emplacements par exemple.

Les bénévoles ont pu remplir grâce aux déchets qu'ils ont ramassés dans les rues, plus de 14 sacs poubelles de 30 litres chacun !

Ces déchets ont tous été triés par les bénévoles de l'association Filmiz73 et ils ont été répartis comme ceci :

- 43% ne se recyclaient pas (essentiellement des mégots de cigarettes et emballage de bonbons), 18% étaient des emballages recyclables (canettes/bouteilles),
- 7 % étaient du verre recyclable (bouteilles de bières),
- 18% étaient du papier (journaux/tickets de caisses/jeu à gratter),
- 7% partaient à la déchetterie (jante de voiture/ barres en fer etc...)
- et 7% partaient au compost (peau de bananes/ noyaux etc...).



C'est donc un projet mené par Hugo Beltrami président de l'association Filmiz73 qui a pu être réalisé grâce à tous les bénévoles, les bénévoles de l'association Filmiz73, la Mairie de La Rochette ainsi que la Communauté de Commune Cœur de Savoie. C'est une opération que l'association renouvellera l'année prochaine.

Hugo BELTRAMI
Président de Filmiz73



Cérémonie du 25 aout



Le 25 aout était célébré le 70^{ème} anniversaire de la libération de la Rochette. Cérémonie à laquelle ont assisté de nombreux Rochettois. Le défilé accompagné par l'Harmonie l'Union suivi des porte-drapeaux, des élus mais aussi des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, et de la police municipale, se rendait place Joseph DIJOURD pour se poursuivre place Giabiconi et se terminer place du 8 mai 1945.

Au cours de cette cérémonie, M. le Maire, M. Pierre PORTUGAL président de l'A.N.A.C.R et M. Guy DONJON ont rendu un émouvant hommage à tous ces combattants qui, par leur courage et au péril de leur vie, ont contribué à la libération de la Rochette.



Lors de cette commémoration, M. le Maire André DURAND a remis la médaille de la ville à M. Albert PAPPINI entouré de son épouse et de ses proches.

Semi-marathon du Val Gelon

Cette première édition du Semi-Marathon du Val Gelon a rendu son verdict. Avec plus de trois cent dix participants sur les différentes épreuves proposées, le «21 km» au départ de Chamoux sur Gelon, et le «10 km marche» au départ de Villard Dizier, sans oublier les épreuves pour les plus jeunes en tout début d'après-midi, furent un succès.



Cette manifestation a nécessité une importante organisation tout au long des 21 km du parcours et de nombreux bénévoles pour assurer la sécurité et le ravitaillement des participants.

De nombreux élus de Cœur de Savoie, des élus communaux et les partenaires privés présents sur la ligne d'arrivée, ont pu assister aux différentes animations proposées par des associations culturelles rochettoises, mais aussi par un groupe folklorique de Conflans avant les cérémonies de remise des prix aux différents vainqueurs.

Dans l'après-midi les vainqueurs des épreuves de jeunes ont été récompensés par M. Le Maire sous les applaudissements des parents et spectateurs.

Un week-end stressant pour les organisateurs mais le succès était au rendez-vous.

Le CAPR par la voix de son président M. Daniel BACCARD a rendu hommage à tous les bénévoles, aux associations, aux partenaires, aux élus et aux services techniques des communes traversées.



Le prochain objectif pour le Club Athlétisme Pontcharra La Rochette est l'obtention de la labellisation régionale, pour donner une nouvelle dimension à cette épreuve.

Jean-Louis DOULS
Adjoint aux associations, sport,
culture, animation

Associations

C

Culturelles

Et si on allait
décrocher
les étoiles !!!



Art Danse

Section «les doigts d'or»

L'atelier d'échanges de savoirs se réunit trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h au 1^{er} étage du bâtiment administratif (bureau à côté de la Poste).

Actuellement, il comprend une seule activité, le tricot et le crochet, mais des projets sont en gestation. Pour plus d'informations, contacter Nicole BONNET : 04 79 25 57 55

Toute nouvelle personne sera la bienvenue.

Section «Hip Hop»

Les premiers stages ont eu lieu en septembre et octobre. Les prochains stages se dérouleront les 15 et 16 novembre puis les 6 et 7 décembre dans la salle de gymnastique de l'Ecole Primaire.

Renseignements :

Geoffroy.durochat@gmail.com



Ecole de musique

Samedi 13 décembre

Concert à 18h

Salle polyvalente de La Rochette
Différents ensembles vocaux et instrumentaux.
Entrée libre.



Harmonie l'Union

Samedi 15 novembre

Concert

avec l'Harmonie l'Union

et un autre orchestre invité.

17h à l'Eglise de La Rochette

5€ sur réservation à l'OT

7€ sur place le soir du concert.

Gratuit moins de 12 ans et mineurs E.Musique



Dimanche 16 novembre

Messe «Ste Cécile» 10h à l'Eglise



Coyotes dancers

Venez rejoindre les Coyotes Dancers Savoisien pour découvrir le Grand Ouest Américain par le biais de la danse country.

Mais aussi les danses Irlandaises et New line (danse en ligne sur tous les styles de musique sauf country et irlandaise).

Cours débutants :

Lundi à 20h 15 salle des fêtes de La Trinité

Cours 2ème année :

Mardi à 20h salle de gym de l'école primaire la Neuve à La Rochette

Cours avancés :

Jeudi à 20h salle de gym de l'école primaire la Neuve à La Rochette.

Cours New Line :

Vendredi à 21 h salle de gym de l'école primaire la Neuve à la Rochette



Prochaine démo le 1er novembre à Lyon lors de « EquitaLyon »

En prévision fin janvier : spectacle musical et danse avec la Chorale Cœur Perdu de Modane à Modane.

Pour tout renseignement concernant les cours, contacter Christine : 06 62 57 08 82

Club Astro

Samedi 15 Novembre

à 20h 30 à la Salle polyvalente

Conférence

par Pierre Henriquet.

Voyage au coeur de l'infiniment petit ou

Le Monde Quantique :
quand la réalité dépasse la fiction.

Entrée : 5 € et gratuit moins de 12 ans.



Un club de **SCRABBLE**
s'ouvre à La Rochette

Nouveau !



Que vous soyez novice ou joueur confirmé,
venez croiser les lettres !

Rendez-vous :
Le mardi de 14 h à 16 h 30
Le vendredi de 20 h à 22 h 30

Contact : Monique Delphin
04 79 25 58 33
mondudel@wanadoo.fr

Lieu : La Rochette
Au dessus de la mission emploi

L'Office de Tourisme Coeur de Savoie

en partenariat avec Trans'Alpes a mis en place un nouveau service :

Excursions, escapades thématiques à la journée pour les familles ou individuels.

Deux calendriers par an sont proposés «printemps-été» et «automne-hiver» avec à chaque fois des excursions ayant un thème différent.

Trajets en bus avec plusieurs zones de ramassage.

Pour tout renseignement
04 79 25 53 12

Associations

D
Diverses

Arcade

Coopération décentralisée au MALI

A l'heure du renouvellement de la convention de coopération décentralisée, qui définit le partenariat entre les communes françaises de La Rochette, Pontcharra, Le Cheylas, St Pierre d'Allevard, St Maximin et les communes maliennes de Dembella, Blendio, Benkadi et Tella, l'A.R.C.A.D.E. poursuit activement son rôle de maître d'œuvre délégué.

En juillet, le président s'est rendu sur place, pour travailler sur les projets de séchage solaire des échalotes, de constructions en terre, et surtout pour améliorer, à la demande des secrétaires généraux, les outils informatiques de gestion communale : interface d'état civil, de suivi des fournitures scolaires, d'élaboration des mandats, etc.

Informatique à la mairie de Benkadi



Depuis 1992, nous avons parcouru beaucoup de chemin, avec maintenant un peuple debout, qui espère et agit. Notre partenariat avec ces 4 communes maliennes a permis l'émergence d'une véritable dynamique intercommunale.

Le ministre malien des Finances a même cité en exemple les 4 communes maliennes partenaires de l'ARCADE pour leur bonne gestion. Ce qui est aussi très encourageant, c'est que les communes françaises sont particulièrement concernées et n'ont jamais fait défaut dans leur soutien.

De plus, la Fondation de France-CFSI vient de nous accorder une subvention trisannuelle pour le projet des associations féminines autour de la transformation des échalotes, et nous travaillons sur un appel à projet de l'AFD concernant le volet Education.

La rentrée est également l'occasion de poursuivre les actions en direction des écoles : sensibilisation sur le VIH et la contraception, reprise des échanges scolaires entre Mémissala et Arvillard, ou de commencer une série d'intervention au collège de La Motte Servolex.



*La bibliothécaire aide des élèves
à choisir des livres*

Nous allons également acheter du matériel et des ouvrages supplémentaires pour la bibliothèque intercommunale, grâce à un reversement d'une partie des recettes de la bibliothèque de La Rochette, lors du « désherbage » (vente de livres) de 2013.

Pour en savoir plus sur l'action de l'ARCADE, consultez le blog :
<http://arcadeactu.canalblog.com>

ou le site Internet
<http://www.arcade-vivre.asso.fr/accueil>.



Gardette Délicat

Dimanche 14 septembre, l'association a réuni 36 résidents des deux quartiers au restaurant «A la bonne table».

Le Président Marcel Rivollet a souhaité la bienvenue à tous les adhérents.

A cette occasion ont été fêtés les anniversaires de Simone Mestrallet, Charlotte Lama, Marie Thérèse Wasser, Odette Maillefeaud, Jean Gervasoni et Fernand Neyret.

Ensuite place aux chants, jeux de société et pétanque pour les plus jeunes.

Une bonne journée, dans une très bonne ambiance, à refaire.

**Prochain rendez-vous
en janvier 2015
pour l'assemblée générale.**



Club Touristique Montagnard Rochettois

Le Ski Club de La Rochette est comme chaque année prêt pour la saison d'hiver.

A chacun son ski, à chacun sa structure.

Le pré-Club (dès l'année d'âge 2010) pour les petits avec flocons pour découvrir le ski sportif.

La section compétition, qui s'entraîne actuellement sur le glacier de Tignes, pour se confronter aux meilleurs.

La section Loisir, dès 6 ans, du débutant au skieur confirmé, rien que pour se faire plaisir.

Enfin, et NOUVEAU depuis cette année la section «FREE RIDE» !

Elle s'adresse aux jeunes possédant l'étoile d'or, voulant sortir des sentiers battus, avides de sensations et de liberté...

Bref, se faire plaisir en étant accompagné par un professionnel ! Tout un programme...

N'hésitez pas à contacter le CTMR pour tout renseignement à l'adresse suivante : ctmr-ski@neuf.fr Site internet : www.ctmr-ski.valgelon.com Bonne saison ski à tous !

SELperlipopette

L'Assemblée Générale du SELperlipopette se tiendra le Samedi 8 Novembre à 10h 30 dans la salle au-dessus de la Mission Emploi.

Elle sera suivie d'un repas partagé.

Renseignements : Patricia Issiot 06 21 77 63 03
selperlipopette@gmail.com



le SELperlipopette

Urbanisme

D Déclarations

Permis de construire Mai à Septembre

Entreprise Henri RAFFIN

Extension séchoirs, const. usine à jambons et bureaux Pré Viboud

BOUCHAIN Claude/PALLARD Lucette Maison indiv. aux Chaudannes

RAJON Nicolas/MARQUIS Fanny Maison indiv. Rue de la Croix Rouge

Usine CASCADES Install. d'une structure précaire de stockage

PORTUGAL Vincent Maison Indiv. aux Chaudannes



Déclarations préalables

Mai à Septembre

STELLIN Christian

Réfection toiture, ravalement façades et isolation Rue de la Neuve

BROWN Benoît

Ravalement façades et modifications ouvertures Av. du Centenaire

JOUTY Jean-Louis et Bernard

Rempl. menuiseries, volets bois Plan Ravier

FERRARO Stéphane

Portail et clôture Chemin des Chaudannes

VIARD Eric

Installation terrasses bois avec balustrade Rue Henri Raffin

FONTAINE Bernard

Remplacement volets Rue du Grand bois

PERILLIAT Raphaël

Façades Rue Meule Perrin

MINIERI David

Piscine et abri de jardin Rue Eugène Lambert

OUGIER Bernadette «La Planche à Laver»

Création rampe d'accès Bd Antoine Rosset

PEILLEX François

Install. panneaux photovoltaïques La Violette

DESLANDES Yves

Réfection toiture Rue Edmond Camenen

MAGNARD Nicolas

Install. portail Rue Paul Bernard

OPAC de la Savoie

Isolation, ravalement façades, modifications ouvertures, remplacement menuiseries

6 immeubles aux Curtines

Usine CASCADES

Clôture et portails Av. Maurice Franck

TARDY Laurent

Réfection toiture Place Antoine Perrier

S.A.S. SORESINA

Réfection devanture commerce

Rue de la République

RUBINO Michel

Rempl. barrière Av. des Alpes

RUF Augustin

Rempl. fenêtres Rue Eugène Lambert

BARRAL Jean-Luc

Réfection toiture Rue Joseph André

EMPEREUR-MOT Jeannine

Clôture Impasse des Papillons

BASSET David

Réfection toiture et isolation Rte St Maurice

CHECCACCI Thibault

Rempl. fenêtres Rue des Bleuets

DEVAUX Arnaud

Clôture et portail Impasse des Papillons

GARDIEN André

Réfection toiture Bd Plan Ravier

BRUN Michel

Mur de soutènement Rue Dr Jules Milan

SCI CARLOS

Rénov. et extension maison Av. G. Franck

Infos

Animaux errants

Seuls les agents de la commune mandatés par le Maire, sont autorisés à amener tous les animaux perdus à la S.P.A.



Pour les chats errants
s'adresser à l'association
Régul'matous : 04 79 59 82 44

Le service du Cadastre entreprend depuis le mois de septembre, des travaux de remaniement du plan cadastral de la commune. Cette opération consiste à refaire le plan actuel (établi en 1952) qui présentait des erreurs et des imprécisions. Pour ce faire, la Brigade Régionale Foncière de Lyon va effectuer des travaux de délimitation et de mesurage dans les propriétés publiques et privées.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les géomètres seront amenés à convoquer les propriétaires sur le terrain, pour la délimitation de leur propriété.

Les géomètres MM. LABROSSE et VINEL sont titulaires d'une carte professionnelle et porteurs d'une copie de l'arrêté préfectoral qui encadre la procédure de ces travaux de remaniement.

Contact : remaniementducadastre@gmail.com.



Le coin des élus

Unis pour réussir

Depuis 6 mois, nous poursuivons nos actions loin des polémiques en oeuvrant chaque jour afin de rassembler les compétences pour le bien de La Rochette.

Aussi nous avons soutenu sans aucune hésitation et avec force engagement la candidature de Virgile FIELBARD à la présidence du Syndicat des Eaux. Georges EYNARD SIMONET, le Président sortant nous a accompagné dans cette démarche, persuadé que son travail pendant la mandature précédente sera poursuivi.

Comment peut-on affirmer participer à différentes commissions municipales et d'être insuffisamment tenu informé des décisions municipales ? Les commissions sont parfaitement transparentes et ouvertes à toutes les questions, interrogations et réflexions que chacun pourrait souhaiter.

Comment peut-on écrire que «certaines idées» peuvent appartenir à untel ou untel ? Elle sont collégiales et sont issues d'un programme que vous avez validé. Certains «points» étaient communs et, plutôt que de provoquer de la polémique, ils devraient nous mobiliser dans un même élan.

Comme nous nous y sommes engagés, les chantiers en cours avancent conformément à nos attentes (cf. les articles dans les diverses rubriques de votre bulletin municipal).

Les contraintes budgétaires supplémentaires, la morosité économique et la ferme volonté de ne pas faire peser sur les foyers rochettois des dépenses non maîtrisées, nous serons sans doute amenés à différer certains projets.

Nous nous efforçons, au quotidien, de veiller au bien être de toutes et de tous.

A. Durand, J. Portugal, A. Oléi, H. Benoit, L. Bulle, J.L. Douls, N. Jay, E. Chalumeau, G. Didier, N. Aguetzaz, S. Berthet, S. Chelloug, I. Cillis, J.P. Delcroix, C. Dubois, A. Fachinger, V. Mazard, J.P. Ménéghin, F. Peillex, M. Rossignol, V. Tissot, G. Wies



Les infos de « Vivre à La Rochette »

Suite aux élections de mars 2014, la liste «Vivre à la Rochette» a obtenu 5 sièges. Pour des raisons personnelles, deux personnes ont démissionné et le Conseil Municipal a donc intégré Béatrice CREUX et Virgile FIELBARD en plus de Joseph MORELLI, Jean-Loup CREUX et David ATEs déjà élus.

Nous nous sommes répartis dans différentes commissions afin de participer à la vie de la Commune et de proposer certains points forts de notre programme.

En outre, un membre de notre liste M.FIELBARD, a été élu président du Syndicat des Eaux, compte-tenu de ses compétences.

Afin de poursuivre son action au sein de l'Office de Tourisme Cœur de Savoie, M. MORELLI a laissé son siège de délégué communautaire à M. CREUX.

D'autre part, trois d'entre nous participent à des commissions de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Nous avons décidé de ne pas nous exprimer lors de ces derniers mois afin de ne pas entraver la procédure que nous avions lancée auprès du Tribunal Administratif. En effet, suite au tract injuste et surprenant, déposé dans vos boîtes aux lettres dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 mars, nous avons déposé une réclamation devant ledit tribunal pour les raisons suivantes : nous estimions que celui-ci était diffamatoire, sans possibilité légale de réponse dans les délais impartis. Malheureusement, la procédure n'a pu aboutir car notre réclamation n'est pas arrivée dans les temps : le Tribunal n'a donc pas jugé l'affaire sur le fond.

Après six mois de fonctionnement, et malgré notre volonté d'investissement nous constatons un manque d'information et de communication aux conseillers municipaux. Dans une logique constructive nous avons souhaité rencontrer M. le Maire et deux de ses adjoints afin de savoir si certaines parties de notre programme pouvaient être mises en œuvre avec eux. A ce jour, si cette proposition semblait recevoir un avis favorable, nous n'avons pas été sollicités bien que certains points de notre programme apparaissent dans leurs études en projet. Tant mieux...

Si nous avons fait le choix de ne pas avoir de local pour nous réunir comme nous aurions pu le faire, nous sommes à votre écoute et sommes heureux de votre soutien.

J. Morelli, J.L. Creux, D. Ates, B. Creux, V. Fielbard

Bloc notes



N

Notes



APPEL A PROJETS JEUNES

“Nous, on agit là où l'on vit !”



Vous avez entre 13 et 22 ans. Avec vos amis, vous voulez faire bouger les choses autour de vous, réaliser un projet. Participez à l'appel à projets « Mieux vivre en milieu rural ». Retirez votre dossier de candidature sur www.msaalpesdunord.fr ou au 04 79 62 87 40 - Date limite de dépôt : 28 novembre 2014

L'APPEL A PROJETS JEUNES " MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL "

LOTO

Samedi 8 novembre

20h Centre d'Animation
Par l'Association Filmiz73

STAGE ZUMBA

Dimanche 23 novembre

10h à 11h 30 Centre d'Animation
Par l'Association
Horizon Zumba Fitness
Inscription : 06 80 62 84 69

LOTO

Dimanche 30 novembre

14h Centre d'Animation
Par l'Association
Alliance Rochettoise Gymnastique



Banques Alimentaires

Collecte 28 et 29 novembre

En donnant une petite partie de vos courses vous aidez une famille en difficulté.

Permanences Mairie

Le samedi de 10h à 12h

15 novembre - 6 et 20 décembre

Bulletin municipal : Mairie
Commission Communication,
1 Place Albert Rey
73110 La Rochette
Mail : mpichet@la-rochette.com
Directeur de la Publication :
André DURAND
Comité de rédaction :
Hervé BENOIT, Jean-Louis DOULS,
Etienne CHALUMEAU, Sandra CHELLOUG,
Sandrine BERTHET, Béatrice CREUX
Conception/réalisation : Maguy PICHET
Imprimé par : Imprimerie Bristol
Crédit photos :
Municipalité, Associations